



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

CDPENAF du mardi 12 décembre 2023 **Relevé de décisions**

I) PROJET D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL CRÉANT LE FOND DE COMPENSATION

Résultat des votes sur le projet d'arrêté préfectoral créant le fond de compensation :

avis défavorables : 0

abstentions : 1

avis favorables : 12

L'avis rendu est favorable.

II) COMPENSATION COLLECTIVE AGRICOLE – Article L. 112-1-3 et D. 112-1-18 à 22 du CRPM

II-1) – Projet photovoltaïque au sol de Bléneau

Projet porté par : VALECO

Présentation, échanges et vote simple sur :

- la compensation collective agricole

Résultat des votes sur la compensation collective agricole :

avis défavorables : 0

abstentions : 3

avis favorables : 10

L'avis rendu est favorable.

Résultat des votes sur la cohérence agricole et spatiale du projet :

avis défavorables : 6

abstentions : 1

avis favorables : 6

Conformément au règlement intérieur de la commission, en cas d'égalité des voix, le vote de la présidente est prépondérant. L'avis rendu est donc favorable.

II-2) – Projet photovoltaïque sur les communes de Trucy-sur-Yonne et Mailly-le-Château

Projet porté par : NEOEN

Présentation, échanges et vote simple sur :

- la compensation collective agricole
- la consommation des espaces

Résultat des votes sur la compensation collective agricole :

avis défavorables : **0**

abstentions : **0**

avis favorables : **13**

L'avis rendu est favorable.

Résultat des votes sur la consommation des espaces (L111-5 c.urb) :

avis défavorables : **2**

abstentions : **1**

avis favorables : **10**

L'avis rendu est favorable.

La présidente de la CDPENAF,

Isabelle PETTAZZONI